

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 4

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

† Louis Loup 1887-1956
vice-président de la SAR

Il me fut particulièrement douloureux devant la famille si durement éprouvée, devant vous tous, ses parents et amis, de rendre, au nom des apiculteurs romands, un dernier hommage à notre cher vice-président et collègue Monsieur LOUIS LOUP. Il nous a quittés si subitement que nous avons peine à réaliser qu'il n'est plus, lui que nous avions laissé il y a quelques jours en parfaite santé. Nous nous associons de tout cœur au chagrin de son épouse, de son fils et de sa fille.



Ami de la nature et des abeilles, Louis LOUP entrait en 1918 comme membre actif de la Société Romande d'Apiculture qu'il ne devait plus quitter. Il a eu la joie de recevoir le gobelet de vétéran ; ces vétérans qu'il aimait à saluer et à féliciter de sa voix chaude au nom du Comité central aux assises de la Romande. Membre du Comité de la Section d'apiculture du Val de Travers dès 1918, il présida aux destinées de cette section dès 1926, à laquelle, grâce à sa forte personnalité il assura un développement réjouissant.

Vice-président de la Fédération neuchâteloise des Sociétés d'apiculture, président de la Caisse des épizooties, président de la Caisse du noséma, Louis LOUP œuvrait avec désintéressement pour la sauvegarde des intérêts des apiculteurs et de la santé des abeilles.

Le Comité de la Société Romande d'Apiculture dans lequel il entrait en 1950 et où il assuma dès 1952 les fonctions de vice-président, perd en Louis LOUP non seulement un ami sincère, mais un homme de valeur, aux conseils judicieux et combien méticuleux dans sa tâche. Il a mis tout son cœur à assurer la présidence par intérim de la Société Romande d'Apiculture pendant la maladie de son président ; il s'est acquitté de cette tâche avec beaucoup de compétence et infiniment de doigté.

Nous aimions le voir arriver à nos séances avec sa grande pelisse et son bonnet de fourrure ; un large sourire éclairait toujours son visage, rayonnant d'une paix intérieure profonde qu'il faisait partager à ses collègues. Il était toujours heureux de se dévouer pour la cause apicole et ce n'est pas en vain qu'on allait frapper à sa porte car il ne reculait devant aucun effort, ne savait jamais refuser un service.

Combien de fois l'avons-nous surpris, crayon en main, croquant telle physionomie, telle attitude, car son esprit toujours en éveil cherchait la pureté d'une ligne comme il cherchait la perfection en toutes choses.

Notre cher disparu dont les connaissances apicoles étaient grandes, possédait un rucher modèle qui lui valut trois médailles d'or ; toujours désireux de se perfectionner, d'acquérir des connaissances nouvelles il se préoccupait de problèmes qui étaient loin des arts ou de la sculpture. Ne s'était-il pas abonné récemment à des revues scientifiques pour, nous disait-il, avoir depuis ses montagnes un œil sur la vie, sur le monde.

Si cet homme commençait à porter les traces de fatigues accumulées au cours des ans par ses activités multiples et fécondes, son cœur et son esprit étaient restés étonnamment jeunes. Je me souviens de la joie qu'il avait eue à nous montrer un travail d'héraldique achevé après des années d'un dur labeur, vrai chef-d'œuvre en son genre, comme son rucher, son jardin, sa maison. En véritable artiste, il aimait le travail bien fait ; jamais au cours de sa vie il n'a failli à cette ligne de conduite.

Cher ami LOUP, tu reposes en paix. Comme les abeilles dont tu t'es toujours inspiré, tu n'as pas butiné en vain les fleurs de l'amitié, de la cordialité et de la loyauté, comme elles tu as su donner sans compter, le meilleur de toi-même et comme elles tu es mort à la tâche. Merci cher ami, merci pour tout ce que tu as fait, ton souvenir restera gravé dans nos cœurs !

Au nom des apiculteurs de la Suisse romande profondément af-

fectés par le décès de leur cher vice-président, nous présentons à son épouse, à ses enfants, à toute sa famille, nos vives et très sincères condoléances.

M. P.

† *LOUIS LOUP FLEURIER*
30 mai 1887 — 28 février 1956

Notre cher et dévoué président et collègue de la Section du Val-de-Travers n'est plus avec nous. La destinée, même celle d'un jour que l'on ne connaît pas, vient de nous mettre brusquement dans le désarroi. Il est parti gaiement le matin du 28 février pour son dévouement habituel, pour ne pas rentrer dans sa ruche le même jour, départ trop brusque et trop vite car nous avions encore beaucoup besoin de lui.

Membre de la section du Val-de-Travers depuis 1918, membre du comité depuis 1926, membre du comité de la Fédération neuchâteloise depuis 1931, ayant participé en trois fois aux concours des ruchers avec résultats la « Médaille d'or », la dernière en 1952.

En 1950 l'assemblée des délégués romands avait été bien inspirée avec sa nomination au comité de la Romande SAR. Il a rempli à la perfection le poste de préposé aux vétérans et celui du contrôle des balances et récoltes. De par ses relations avec le Comité romand SAR et son sens impartial il avait à cœur de mettre de l'huile dans les rouages et de défendre la cause neuchâteloise, c'est-à-dire maintenir les bonnes relations entre tous, chose qui n'est pas toujours facile car il faut du doigté.

Nous l'avons accompagné à sa dernière demeure près de sa maison et de son rucher le 2 mars 1956 avec le cœur gros en pensant à son grand dévouement très peu récompensé et même quelquefois payé d'ingratitude.

Mais la reconnaissance tardive se fait sentir à sa famille par l'énorme quantité de fleurs et les nombreux accompagnants sympathisants très émus.

Notre section orpheline prie encore la famille d'agréer notre profonde sympathie et dit à notre cher Président un adieu ému.

Pour la section du Val-de-Travers : J. H.

Rapport du président par intérim de la S.A.R. à la 80^e assemblée des délégués du 10 mars 1956 à Lausanne

Mesdames et Messieurs les délégués,

Au cours de l'exercice écoulé, des événements imprévisibles ont modifié momentanément l'ordre habituel du Comité central.

Fin mai, notre président est tombé gravement malade. Le 6 juin 1955, il transmettait tout le matériel de la présidence ainsi que ses pouvoirs au vice-président pour une période très indéterminée.

Dès cette date, jusqu'au 16 février 1956, la direction de notre société s'est exercée sous le régime de l'intérim.

Nous sommes heureux que notre cher et aimable collègue Paul Meunier ait pu reprendre son activité parmi nous depuis 3 semaines.

Vétérans

Par un court rapport paru dans le Journal de février, vous avez appris que 5 plats destinés aux vénérables et 27 gobelets de vétérans ont été remis dès le début de l'année à Messieurs les Présidents de 14 sections auxquelles sont affiliés nos chers aînés.

Selon votre décision de mars 1955, la remise des distinctions s'est faite ou se fera au sein des sections. Certains d'entre vous ont pu s'étonner que le Comité central ait consenti à cet acte. Rassurons-les. Cette requête fut admise à condition que les frais qui en résulteraient soient à la charge de la section.

Quatre sections ne se sont pas conformées aux délais prescrits: Leurs demandes nous sont parvenues les 16, 17, 25 janvier et le 10 février 1956, alors que toute cette action était considérée comme terminée. Le Comité central, dans sa séance du 16 février, a décidé, à titre exceptionnel, eu égard à un vénérable qui totalise 50 ans d'activité, d'entreprendre la confection et la remise des récompenses en une seconde action qui est actuellement en cours d'exécution.

Le film

La commission spéciale du film a siégé trois fois. Sa première séance fut tenue à Genève. La seconde se passa à Berne avec la grande commission suisse. Après cette séance, il nous fut rapporté que le président de la Fédération nationale souhaitait que la IIIe partie du scénario soit entièrement revue. Les souhaits et les suggestions proposés ne furent point admis.

Enfin, lors de la troisième rencontre, au mois de juin dernier, les représentants de la Romande prirent contact à Martigny avec le cinéaste Zickendrath et les futurs acteurs.

Actuellement les prises de vues qui devaient s'exécuter en Suisse romande et au Tessin sont terminées.

Rapports des sections

Au 31 janvier 1956, sur l'ensemble des 46 sections, 30 rapports annuels sont parvenus au Comité central. De cette date au 16 février il en est encore rentré 8 qui nous ont obligé de modifier notre présent rapport. L'art. 6 de nos statuts n'a donc pas été respecté. Il manque encore 8 rapports de groupements dont nous ne connaissons pas l'activité, ni les organes directeurs. C'est une lacune préjudiciable à une bonne administration.

Si l'on étudie attentivement l'ensemble des communications reçues l'on s'aperçoit que les 34 sections dont nous connaissons l'activité ont siégé 85 fois et que leurs comités se sont rencontrés 130 fois. 25 conférences furent organisées ; il y a eu 25 visites de ruchers et 7 sorties sous forme de courses, tandis que d'autres groupements facilitaient leurs membres pour qu'ils puissent participer aux assemblées de leur fédération cantonale.

Il y a un intérêt à signaler les remarques qui mentionnent le désintéressement des jeunes envers l'apiculture. Evidemment la mode est aux sports et à d'autres divertissements.

On trouve encore des observations qui précisent les déceptions que causent les mauvais rendements des ruchers pendant ces dernières années. La récolte 1955 est déficitaire pour l'ensemble de notre pays. Dans plusieurs régions la récolte fut nulle et l'on a dû s'empêtrer de nourrir les colonies pour éviter des désastres.

Quant à l'état sanitaire des ruches il peut être qualifié de bon.

Au vu de ces renseignements, force est de convenir que la régression du chiffre des membres ne provient pas du manque d'activité dans les sections. Un très grand travail a été accompli. Il a nécessité beaucoup de bonne volonté. Nous savons que celles-ci n'ont pas fait défaut pour lutter contre tous les éléments, maladie, mauvais temps et manque du précieux nectar.

Effectif

J'ai mentionné, en passant, une constatation : la diminution du chiffre des états nominatifs de nos groupements. J'affirme qu'ils deviennent inquiétants. Jugez-en vous-mêmes par ce petit tableau très significatif :

En 1949 nous étions	6349 membres
1950	6268
1951	6068
1952	5884
1953	5835
1954	5771
1955	5653

et le 4 février 1956 notre effectif est de 5222 adhérents. Nous constatons une disparition de 1127 apiculteurs dont une partie, laquelle ?, je n'en sais rien, était dans les années 49 à 52 des individus friands du sucre, mais malgré cela nos rangs s'éclaircissent.

Nous avons essayé d'obtenir, oh ! très approximatif, le nombre des non-membres. Nous arrivons après une enquête qui a porté sur une période de plus de 2 mois de recherches à un cortège de 3146 gardiens d'abeilles.

Ainsi, en conclusion, le cheptel apicole romand se compose de 76 033 colonies partagées entre un 62,3 % de membres affiliés à notre association et d'un 37,7 % de non-membres.

Vous comprenez, Mesdames, Messieurs, pourquoi j'ose dire que toutes ces considérations sont inquiétantes.

Nos relations

A la fin du mois d'août notre association a participé à Fribourg à la réunion annuelle de nos collègues de la Suisse alémanique.

A la même époque, une autre délégation informait à Rouen le

Congrès du Syndicat national d'apiculture de France de notre organisation apicole en terre romande et des ruchers de chez nous.

Nous n'avons pas retiré de cette visite à l'étranger ce que l'on pensait en attendre en ce qui concerne l'apiculture, mais par contre notre délégation a eu l'occasion de faire connaître l'existence de notre société qui est généralement confondue avec l'organisation de nos collègues alémaniques.

En 1956 aura lieu, à Vienne, le Congrès international. M. le Dr Hunkeler y représentera notre pays. Votre comité estime qu'une certaine rotation devrait être établie. Une proposition est actuellement étudiée par les deux autres groupements de la Fédération nationale. Elle est formulée sous la forme suivante par une demande d'adjonction aux statuts :

« La délégation suisse aux congrès internationaux est composée de 2 membres : le président de la Fédération ou son remplaçant, plus un membre du comité désigné à tour de rôle. »

Du sucre

Actuellement, M. le conseiller national Muller, d'Olten, appuyé par 39 motionnaires, a déposé devant les Chambres fédérales un postulat.

Ce dernier vise à diminuer le prix du sucre et d'autres produits destinés à faciliter les apiculteurs.

La Fédération des sociétés d'apiculture est favorable à cette demande.

J'exprime à mes collègues du Comité central et à tous les membres de notre belle association ma profonde reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait pour faciliter ma tâche au cours de cet intérim.

Je termine par un vœu qui ne doit offenser personne. Il y a dans certaines sections des dirigeants fort oublieux ; je souhaite qu'ils cherchent et s'emploient à améliorer leur administration car je puis leur affirmer qu'ils rendront plus gaies et plus heureuses les heures que nous consacrons tous à notre noble corporation.

Fleurier, le 17 février 1956.

L. LOUP.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour avril 1956

Depuis le début de février, le froid nous tient fidèle compagnie, malgré l'absence totale de neige en plaine. Les météorologues nous diront ce que fut ce mois comparé aux février qui l'ont précédé ; il nous paraît cependant, à première vue, qu'il faudra remonter bien loin dans le temps pour en trouver un plus froid, plus sec aussi. Il